Zetoun13 / il y a douze années

Webley MK IV

Bonjour a tous!!!
Bientot heureux proprietaire d'un webley MK IV familial, je souhaiterais savoir en quelle catégorie celui ci est il classé dans la réglementation française.
Merci d'avance pour vos reponses.

---

lagaffe / il y a douze années

Re: Webley MK IV

bonjour & bienvenue ,

comme il est d'usage , une petite présentation ici : [www.tireur.org]
ferait plaisir aux membres

pour le Webley , en 455 je suppose , en France , c'est une 4 eme

Signature
Depuis : janvier 2010
Mon(s) pistolet(s) préféré(s) : Colt(s) et ses copies, et ces derniers, mais aussi Walther et ses copies et glorious derivations - Belgique, ses canons, ses revolvers, ses pistolets
Qui les passionne le mieux de chasse gibier d'élevage ou tout ce que j'ai cru pouvoir, jalousement ne saurait accorder à celui ou ?

et ajouter ceci au site website: www.forum-tir.org/ou pour profil personnel/signature sans gratuite